

CODE DE VIE

À l'École polyvalente Saint-Jérôme, le **civisme** est un incontournable. La civilité qui en découle permet la naissance d'une communauté empreinte de politesse, de courtoisie et de savoir-vivre.

1. L'école **faisant partie de la société**, je dois respecter toutes les lois, normes et conventions sociales qui s'appliquent à l'extérieur de l'école.
 - ✓ Lois du Québec <https://www.justice.gouv.qc.ca/centre-de-documentation/lois-et-reglements/>
 - ✓ Je respecte la loi en lien avec l'intimidation et la violence.
 - Il est **interdit** en tout temps et en tout lieu sur le territoire de l'école :
 - ✓ de fumer;
 - ✓ de faire l'usage d'une cigarette électronique;
 - ✓ de consommer de la drogue, de l'alcool ou des boissons énergisantes;
 - ✓ d'être sous l'influence de drogues ou d'alcool;
 - ✓ de posséder une arme, une imitation d'arme ou tout objet conçu ou utilisé pour blesser ou menacer des personnes.

TABAC ET VAPOTEUSE – PRÉCISIONS

L'école polyvalente Saint-Jérôme se soumet à la loi concernant la lutte au tabagisme. Vous pouvez la consulter à cette adresse : <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cs/l-6.2>

Un endroit est désigné pour les élèves ayant le droit de fumer.

Les cigarettes électroniques et les vapoteuses sont interdites, en tout temps, sur le territoire de l'école (elles ne doivent pas être vues). Advenant le cas, ces objets seront confisqués par un membre de l'équipe-école et seront remis aux parents ou au tuteur légal.

2. L'école ayant la **responsabilité d'assurer la sécurité** de tous, je dois m'abstenir de tout comportement constituant une menace pour la sécurité morale et physique, autant la mienne que celle des autres. Sur tout le territoire de l'école :
 - J'agis de façon responsable en dénonçant les intrus.
 - Je respecte les règles de sécurité.
 - J'utilise ma planche à roulettes ou tout autre équipement similaire uniquement dans le stationnement des autobus aux pauses et au dîner.
3. L'école étant un milieu **civilisé**, je dois agir de façon à faire respecter la dignité des personnes, en m'abstenant de toute forme de violence physique ou morale.
 - J'agis et je communique avec calme et respect dans toutes mes relations avec les autres et j'accepte les différences.
 - J'utilise un langage adéquat dans toutes mes communications.
4. L'école étant un milieu **communautaire**, je dois respecter l'environnement de même que le matériel et les équipements collectifs.
 - Je consomme mes repas dans les espaces désignés (cafétéria, casse-croûte ou agora). Les collations sont permises dans les corridors et le B-central pendant les pauses.
 - Je dispose de mes déchets dans les endroits conçus à cette fin.
5. L'école étant un milieu **organisé**, je dois respecter ses règles de fonctionnement et m'abstenir de comportements nuisant à sa bonne marche.
 - Je collabore et m'identifie auprès de tout membre du personnel qui m'en fait la demande. Je présente ma carte étudiante sur demande.
 - Je respecte les décisions et directives des membres du personnel en tout temps et en tout lieu.

- J'obtiens la permission de mon enseignant lorsque, exceptionnellement je dois circuler durant les cours et sa signature est apposée à mon agenda à l'endroit prévu à cet effet.
- Le casier qui m'a été assigné appartient à l'école et je respecte l'assignation de celui qui m'a été attribué en début d'année. L'utilisation du cadenas de l'école est obligatoire. L'école se réserve le droit de fouiller le contenu complet du casier, avec ou sans ma présence.
- Les élèves qui utilisent le stationnement de l'école doivent utiliser les espaces leur étant dédiés, et, ce, autant pour les automobiles que les cyclomoteurs. Pour des raisons de sécurité, les attroupements sont interdits dans le stationnement.

6. L'école étant un milieu de **travail**, je dois avoir des comportements qui sont admissibles dans un tel lieu.

L'école s'est dotée d'une collection de vêtements spécifiques pour le haut du corps et de règles pour l'ensemble de l'habit scolaire: Il doit être porté en tout lieu sur le territoire de l'école. Les objectifs visés par l'uniforme sont les suivants :

- *d'accroître la sécurité des élèves en facilitant l'identification des intrus;*
- *d'atténuer toute forme de discrimination ou d'inégalité sociale entre les élèves;*
- *d'assurer la décence;*
- *d'éviter la mise en évidence de messages violents ou faisant la promotion de produits incompatibles dans une maison d'éducation;*
- *de susciter le sentiment d'appartenance.*

UNIFORME

Haut du corps :

- **De mon arrivée à l'école à mon départ vers la maison en fin de journée**, je porte **uniquement et obligatoirement** les vêtements de la collection. **Seuls les vêtements de la collection sont autorisés dans les classes** (tous les autres effets personnels doivent être laissés dans mon casier).

Seul, le chandail blanc ou noir uni est autorisé sous les chandails de la collection. Je porte donc obligatoirement un chandail de la collection avec le logo de l'école sous le cardigan, la veste et le kangourou.

***** NOUVEAUTÉ 2024-2025 *** Les vêtements à l'effigie des Géants sont autorisés en tout temps.**

- **Le vendredi est la seule journée désignée pour le port des vêtements d'appartenance au Sport-études**
- Les accessoires ne sont pas permis (foulards, bretelles, châles, etc.). **Seuls les bandeaux qui maintiennent les cheveux sont autorisés.**
- **Lorsque je vais en classe, je laisse à mon casier** chapeau, casquette ou tout autre accessoire qui couvre la tête.

Bas du corps :

- Pour le bas du corps, je porte un vêtement dont la longueur dépasse le bout des doigts lorsque le bras est allongé le long du corps, la main ouverte.

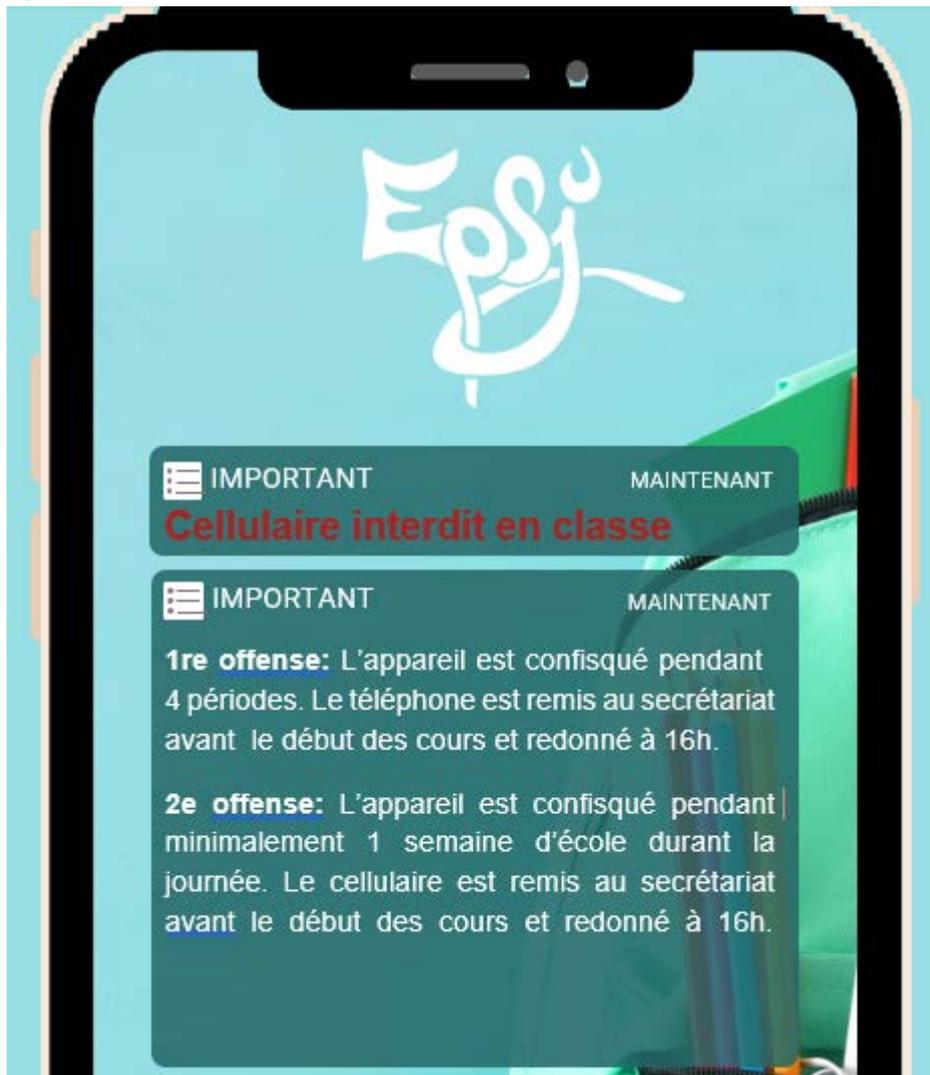
Pour le cours d'éducation physique :

- Je porte un chandail avec manche ou une camisole à bretelles larges (de type basketball), un short ou pantalon de sport et des espadrilles.
- À la piscine, je porte un maillot de bain de type sportif une pièce ou de style tankini.
- Lorsque je range mes effets dans un casier durant la période, le cadenas est obligatoire.



7. L'école étant un lieu d'**apprentissage**, je dois accomplir toutes les tâches requises et m'abstenir de comportements qui nuisent à l'apprentissage des autres élèves.
- Je fais ce qui est attendu pour favoriser ma réussite scolaire en tant qu'élève responsable.
 - ✓ Je me présente à l'heure à tous mes cours.
 - ✓ Je fais les travaux demandés.
 - ✓ Je participe positivement à ce qui m'est présenté.
 - ✓ J'apporte en classe uniquement le matériel nécessaire pour mon cours.
 - ✓ Je laisse à mon casier tous mes effets personnels (sac, manteau, cellulaire, casquette ou autres accessoires etc.).
 - ✓ Je me présente en classe sans aucun appareil électronique. Dans le cas d'un projet pédagogique spécifique, il est possible que je puisse apporter un de ces appareils avec l'autorisation de mon enseignant.

N.B. : Les appareils électroniques en tous genres **sont interdits** en contexte de classe et pendant les heures de cours. Ils peuvent être utilisés dans les aires de vie, pendant les pauses et l'heure du dîner, à **condition que ceux-ci ne soient pas utilisés pour filmer, photographier ou enregistrer qui que ce soit. L'utilisation des écouteurs est obligatoire.**



TOUT MANQUEMENT MINEUR OU MAJEUR À UNE RÈGLE OU TOUTE RÉCIDIVE ENTRAINE L'APPLICATION DE CONSÉQUENCES OU DE SANCTIONS DISCIPLINAIRES APPROPRIÉES ET PROGRESSIVES.

- Avertissement
- Perte de privilège
- Travail de réflexion
- Suspension à la période
- Saisie d'objet
- Retenue
- Travaux communautaires ou mesures réparatrices
- Remplacement du matériel endommagé (facturation aux parents)
- Suspension interne
- Suspension externe
- Plainte aux autorités policières
- Toute autre conséquence jugée pertinente

Nous avons pris connaissance du code de vie de l'école. Nous acceptons de collaborer à son application.

Signature des parents : _____ **Date :** _____

Signature de l'élève : _____ **Date :** _____

Signature du tuteur : _____ **Date :** _____